

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ENGAGEMENT DU MOUVEMENT ÉTUDIANT IVOIRIEN DANS LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 : L'EXEMPLE DE L'AGEECI

Deuhapeu Yves DOH¹

Université Joseph Ki Zerbo, Burkina Faso
ddoh92@yahoo.fr

Résumé : Cette contribution s'inscrit dans le domaine de la linguistique du discours et porte sur le mouvement étudiant ivoirien et la pandémie du COVID-19. En effet, en fin d'année 2019, survient en Chine dans la ville de Wuhan, une pandémie de la maladie à virus corona. Celle-ci ensuite, s'est rapidement répandue dans le monde entier à telle enseigne que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) l'a déclaré comme une urgence sanitaire mondiale. En Côte d'Ivoire, le premier cas a été détecté le 13 mars 2020. Ceci a amené les autorités ivoiriennes à prendre des mesures nécessaires au vu de l'ampleur du désastre que causait la maladie dans les pays occidentaux. Et parmi ces mesures, l'on pouvait citer la fermeture de tous les établissements sur toute l'étendue du territoire national. Dans un tel contexte où l'école est affectée, le mouvement étudiant ivoirien s'est orienté dans la lutte contre la pandémie. Dans le présent article, par l'approche de l'analyse du discours, notre objectif est de montrer l'engagement de ce mouvement mais précisément l'Association Générale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (AGEECI) dans la lutte contre la maladie à corona virus. De l'analyse du corpus, il ressort que cette pandémie a un impact négatif sur l'école ivoirienne de telle sorte que des actions concrètes comme les campagnes de sensibilisation ont été menées par l'AGEECI pour y lutter contre.

Mots clés : Mouvement étudiant, discours, syndicalisme, COVID-19, ethos

THE PROBLEM OF THE IVORIAN STUDENT MOVEMENT'S INVOLVEMENT IN THE COVID-19 HEALTH CRISIS: THE EXAMPLE OF AGEECI

Abstract : This contribution is in the field of discourse linguistics and focuses on the Ivorian student movement and the COVID-19 pandemic. Indeed, at the end of 2019, occurred in the city of Wuhan in China a pandemic of the corona virus disease. This then spread rapidly throughout the world to the extent that the whole world to such an extent that the World Health Organization (WHO) declared it global health emergency. In Côte d'Ivoire, the first case was detected on 13 march 2020. This led the Ivorian authorities to take the necessary measures in view of the scale of the disaster caused by the disease in Western countries. And among these measures, one could cite the closure of all schools throughout the country. In such a context where school is affected, the Ivorian student movement has turned to the fight against the pandemic. In this article, through the approach of discourse analysis, our objective is to show the commitment of this movement, but specifically the General Association of Pupils and Students of the Ivory Coast (AGEECI) in the fight against the corona virus. The analysis of the corpus shows that this pandemic has negative impact on Ivorian schools in such a way that concrete actions such as awareness campaigns have been AGEECI to fight against it.

Keywords: Student movement, discourse, trade unionism, COVID-19, ethos

¹ Laboratoire des Langues Discours et Pratiques Artistique(LADIPA)

Introduction

La maladie à virus corona appelée encore COVID-19 est une pandémie qui fait des ravages dans le monde entier depuis qu'elle est survenue en Chine, fin 2019. Cette maladie a affecté tous les secteurs de telle manière qu'elle a favorisée de nouvelles pratiques dans le vécu quotidien sur la planète terre. Comme le souligne Fiorenza Gamba et al., « la panique créée par la maladie d'Ebola, le SRAS et le COVID-19 montre combien il est difficile de contrôler un monde sans frontières. Les risques, qui n'ont jamais été aussi mesurés et rapidement signalés, semblent cependant incontrôlables. » (2020, p.17). Le COVID-19 a montrée quelque part les limites de la science et la faiblesse des grandes puissances face à certaines pandémies. Et le continent Africain n'est pas resté en marge, même si des grands spécialistes présageaient des heures sombres pour les pays africains. Mais ces pays, grâce à une riposte sanitaire, ont su faire face à cette pandémie. Et parmi eux, on peut citer la Côte d'Ivoire. La survenue de la COVID-19 dans ce pays en mars 2020 a impacté, à l'image des autres pays, tous les domaines d'activités dont l'école. De ce fait, il a été question pour les syndicats² d'étudiants, dans leur mission de défense des intérêts matériels et moraux de leur corporation, de s'organiser pour soit rejoindre l'Etat dans cette lutte contre la pandémie, soit décrier la faiblesse du système éducatif ivoirien ou soit faire des propositions pour le bien-être de l'école avec zéro COVID-19. Parmi les nombreux syndicats d'étudiants ivoiriens, un attire notre attention au vu de la multitude de discours qu'il a produit dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. En effet, du point de vue de l'analyse du discours, « le terme de "discours" désigne un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. » (A. O. Barry). Ceci revient à dire que le discours est un énoncé produit en fonction d'un contexte social ou historique bien donné. Cette définition adhère aisément les discours produits par l'AGEECI lors du COVID-19 car ils indiquent sa position, son engagement ou ses actions menées dans le cadre de la lutte contre celle-ci. En un tel cas, le discours se définit aussi «comme un ensemble de stratégies d'un sujet dont le produit sera une construction caractérisée par des acteurs, des objets, des propriétés, des événements sur lesquels il s'opère » (D. Maingueneau, 1987). Alors, dans ce contexte, comment ressort l'engagement de l'AGEECI dans la lutte contre la pandémie du COVID-19, à travers ses discours? Pour répondre à cette problématique nous supposons que pour montrer son engagement, l'AGEECI présente le système éducatif ivoirien à l'ère de la pandémie du COVID-19 dans l'optique de mettre en évidence les actions concrètes qu'elle a menées. Notre objectif, de ce fait, est de montrer l'engagement de l'AGEECI à lutter contre la pandémie du COVID-19. Pour cela, par le prisme de la méthode de l'analyse du discours dont l'une des orientations met en jeu « les travaux qui articulent les fonctionnements discursifs sur les conditions de production de connaissances ou sur des positionnements idéologiques » (D. Maingueneau, P. Charaudeau, 2005) ; nous présenterons brièvement le mouvement étudiant ivoirien, par la suite montrerons

² En Côte d'Ivoire, il existe plusieurs types d'organisations d'étudiants. Il y'en a qui ont un but socio-culturel et d'autre qui ont un but revendicatif. Elles se donnent pour objet et but la défense des intérêts matériels et moraux des élèves et étudiants dans le pays et hors du pays. Donc ce sont ces organisations qui seront appelés syndicat d'étudiants

l'impact de la COVID-19 sur l'éducation en Côte d'Ivoire puis enfin chercherons l'enjeu de l'engagement de l'AGEECI dans la lutte contre la pandémie du COVID-19.

1. Brève présentation du mouvement étudiant Ivoirien

Par mouvement étudiant, il faut entendre l'ensemble des organisations d'étudiants qui se donnent pour objet et but la défense des intérêts des élèves et étudiants. Et en Côte d'Ivoire, nous avons une panoplie d'association d'étudiants qui ont ce but. Ces organisations sont des syndicats d'étudiants puisqu'elles poursuivent les mêmes objectifs qu'un syndicat. Cette affirmation se justifie avec la définition du syndicalisme que donne Wikipédia :

Le syndicalisme est un mouvement qui vise à unifier les travailleurs dans les organisations, les syndicats pour défendre leurs intérêts communs, à faire respecter les droits et la justice des hommes entre différentes classes sociales. Il désigne également l'action militante qui cherche à poursuivre les buts d'un syndicat. Dans son sens le plus courant et le plus accepté, le terme syndicalisme s'applique aux syndicats professionnels et dans une moindre mesure aux syndicats étudiants et élèves.

Quelle est l'histoire du mouvement étudiant en Côte d'Ivoire ? Comment se présente le syndicat qui nous intéresse ? Comment se présente le corpus sur lequel porte notre analyse ?

1.1. Généralité historique sur le mouvement étudiant en Côte d'Ivoire

L'histoire du mouvement étudiant, en Côte d'Ivoire, remonte depuis l'époque d'avant l'indépendance. En effet, les étudiants ivoiriens au Sénégal et en France pour les études voyant que leurs droits étaient embastillées ont décidé de s'organiser en syndicat pour revendiquer de meilleures conditions de vie et d'étude. Ainsi, à travers la mise en place de l'Association Générale des Etudiants de Côte d'Ivoire (AGECI), au Sénégal, en 1946, tandis que ceux en France créent l'Association des Etudiants de Côte d'Ivoire en France (AECIF); ils envisageaient faire porter leur revendications d'ordre commune : « L'AGECI a été la première organisation estudiantine créée en Côte d'Ivoire sous l'ère coloniale. Elle fut créée en 1946. Après 10 années d'existence, elle fut dissoute en 1956. Celle-ci a été structurée en deux sessions. Elle est composée de la session locale basée en Côte d'Ivoire et la session internationale implantée en France » (GUEDE One Enoc et al, 2017).

En 1956, certains doivent retourner au pays. De la sorte, afin de consolider leur force, l'AGECI et l'AECIF fédèrent pour créer l'Union Générale des Etudiants de Côte d'Ivoire (UGECI). Ceux-ci par leurs actions à l'extérieur du pays participaient à l'éveil des consciences dans le pays. C'est ainsi, qu'en 1961 le Président Félix Houphouët Boigny, dans l'optique de maîtriser les étudiants qui sont à l'extérieur du pays car devenus trop gênant ; demande à la France de construire une université à Abidjan. Voici comment l'université d'Abidjan sera créée. Pendant ce temps, afin d'internationaliser sa lutte, l'UGECI intègre l'Union Générale des Etudiants de l'Afrique de l'Ouest (UGEAO). En 1963, l'UGECI mène des mouvements de

contestation qui conduit à la mise aux arrêts de certains de leurs militants. Le régime demande la dissolution de l'UGECI contre la libération des militants arrêtés. Une fois cela fait, en remplacement, le régime crée en 1964 l'Union Nationale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (UNEECI). Mais

tout comme les mouvements estudiantins précédents, l'UNEECI a été fragilisé par la volonté de récupération politique et va se disloquer en deux blocs. Le premier bloc était constitué des partisans inféodés au parti unique. Tandis que les partisans du second bloc réclamaient une autonomie vis-à-vis de ce parti. La confrontation entre les deux tendances au sein de l'UNEECI a contribué à sa dissolution en 1968 par les autorités ivoiriennes qui favorisèrent (encouragèrent) par la suite la création du Mouvement des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (MEECI). (Idem)

Après plus de deux décennies d'existence, le MEECI crée en 1969, jugé comme un instrument du régime PDCI³ en place pour saboter la lutte des étudiants fera face à la vindicte populaire des étudiants. C'est ainsi que

des mouvements de grèves spontanés échappant au contrôle du MEECI ont été engagés à partir de 1988 par des mouvements estudiantins clandestins tels que l'Organisation Nationale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (ONEECI), l'Union des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (UEECI), la Conscience Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (CESCOCI) et le Syndicat des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (SEECI) qui tentent de sortir de l'ornière tracée par leurs prédécesseurs. (Ibidem)

De la sorte, pour plus d'action, « ces quatre mouvements estudiantins de la période 1988-1990 (vont se) fusionnés le 21 Avril 1990 pour donner naissance à la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI)... Dès son avènement, la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) se positionne comme le porte-voix des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire. Sa proximité avec l'opposition ivoirienne entraîne des rapports conflictuels avec les autorités ivoiriennes jusqu'en 2000 ». (Ibid) Soutenue dans ses luttes par le Front Populaire Ivoirien (FPI), principal parti d'opposition au régime du père fondateur, Felix Houphouët Boigny ; la FESCI dévient avec l'arrivée au pouvoir en 2002 du régime FPI car elle prend fait et cause pour le régime tout comme le MEECI. Constatant que la FESCI ne jouait plus son rôle de défense de leurs intérêts et

Avec la crise militaro-politique de 2002 qui a scindé la Côte d'Ivoire en deux territoires (zone gouvernementale et zone sous contrôle des forces nouvelles) les assises territoriales de la FESCI étaient essentiellement représentées dans la zone gouvernementale. Cette (partie) inféodée au Front Populaire Ivoirien ne pouvait pas contrôler les espaces scolaires et universitaires implantés dans la zone située sous le contrôle des forces nouvelles. Durant cette période d'hégémonie de la FESCI, des mouvements estudiantins tels que l'Association Générale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (AGEECI), l'Union Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (UNESCI), le Comité des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (CEECI) ont été créés. (Id)

³ Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, PDCI est le parti duquel est issu le Président Félix Houphouët Boigny. Ce parti fut l'unique jusqu'à l'avènement du multipartisme, dans le pays en 1990.

1.2. La présentation de l'AGEECI et du corpus d'étude

L'AGEECI signifie l'Association Générale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire. Elle a été créée le 20 Juin 2004 pour s'engager sur le chemin de la lutte pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire. De ce fait, elle a épousé le syndicalisme de contestation qui vise une transformation en profondeur de la société.

En effet, voici comment se présente le contexte de la création de l'AGEECI. En 2004, l'école ivoirienne était minée par les difficultés d'ordre politique (l'absence de liberté et de démocratie) et social (une misère généralisée, une démission totale des pouvoirs publics face aux maux qui assaillent les masses populaires en général et la jeunesse scolaire et estudiantine en particulier). C'est dans une telle atmosphère que l'AGEECI voit le jour. Cette citation tirée du préambule des statuts et règlement intérieur de l'association justifie nos propos.

La situation de l'école ivoirienne est le reflet de la situation politique et sociale en Côte d'Ivoire, caractérisée au plan politique par l'absence de liberté et de démocratie, au plan social par une misère généralisée, une démission totale des pouvoirs publics face aux maux qui assaillent les masses populaires en général et la jeunesse scolaire et estudiantine en particulier. Cette situation exige une mobilisation effective de tous ceux qui ont à cœur, la démocratie, la liberté, le bien-être social des peuples. Ce combat est l'œuvre de tous. En conséquence, chacun doit y prendre part avec fermeté, convaincu que l'émancipation des peuples est l'œuvre des peuples. La jeunesse dans sa composante estudiantine doit également dans son secteur apporter sa contribution à cette bataille, celle du renouveau de l'école ivoirienne plongée dans la détresse, la corruption, la terreur politique. L'ultime but poursuivi par notre organisation est la défense d'une école, où il fait bon étudier et où la jeunesse se prépare consciemment à servir les intérêts des masses populaires.

Cette naissance doit son existence à la bravoure de certains étudiants issus de la Fédération Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (Fesci). En effet, ceux-ci voyant que la fédération s'était politisée et qu'elle ne faisait plus de sa leitmotiv de lutte le combat pour l'amélioration des conditions de vie et d'étude des élèves et étudiants du pays ; ont décidé de la création d'une nouvelle organisation authentique de défense ferme des intérêts matériels et moraux de la masse scolaire et estudiantine, en Côte d'Ivoire :

Aujourd'hui, l'école publique est en agonie, les libertés syndicales et libertés dans tout le système éducatif sont dangereusement menacées, les étudiants n'ont plus de syndicat pour défendre leurs intérêts matériels et moraux, la corruption et la souillure ont pris le dessus sur la morale, la dignité, le travail bien fait, le civisme, en un mot sur l'éthique. C'est pourquoi il nous faut, à nouveau, nous rassembler pour prendre notre destin en main, et lutter pour le renouveau de l'école ivoirienne. (Statut et règlement intérieur AGEECI, p.2)

L'AGEECI est née dans un contexte où au-delà de la santé précaire du système éducatif, les libertés fondamentales étaient foulées au sol sans réaction des autorités compétentes. L'on en veut pour preuve l'assassinat de l'un de ses membres fondateurs, le 23 Juin 2004, seulement 3 jours après sa création. Elle a à sa création jusqu'en 2012 vécu dans la clandestinité car elle était taxée dans la zone gouvernementale de structure proche de la rébellion tandis que dans la zone non gouvernementale, les

rebelles taxaient ses membres d'espions du régime en place. Ce qui naturellement faisait qu'elle ne pouvait pas exercer librement et en toute tranquillité ses activités.

Suite à la crise postélectorale de 2011, les nouvelles autorités décident de la fermeture des universités pour leurs réhabilitations. Cette situation met également fin à la période de clandestinité. L'année 2012 marque donc le déclic pour cette organisation. Elle exerce ses activités sur les campus en luttant pour les masses estudiantines et scolaires, en s'érigeant contre les souillures dans le milieu scolaire et universitaire, en promouvant la démocratie, la liberté associative et la liberté de pensée et d'expression.

C'est les discours produits par cette association depuis le déclenchement de la maladie à corona virus, en Côte d'Ivoire, qui font objet du corpus d'analyse. Ce corpus est constitué de 4 déclarations publiées sur la page Facebook de la structure (Ageeci Bureau Exécutif). Le premier discours fut prononcé le 09 avril 2020 sur l'état de l'école ivoirienne à la survenue du COVID-19, les deux qui suivent ont été produits à l'ouverture partielle (10 mai 2020) et générale (29 mai 2020) de l'école en Côte d'Ivoire lors du COVID-19 et enfin le dernier est une déclaration de fin d'année 2020 publiée le 19 décembre 2020.

Comment l'AGEECI présente l'école en Côte d'Ivoire en situation de COVID-19 à travers ses discours ? Répondre à cette question nous conduit à voir l'impact de cette maladie sur l'éducation, en Côte d'Ivoire.

2. COVID-19 en Côte d'Ivoire : quel impact sur l'éducation ?

À ce niveau de notre analyse, nous allons tout d'abord montrer l'état de l'école ivoirienne sous la COVID-19 que fait l'AGEECI. Une fois cela fait, nous mettrons en exergue les différentes mesures et ou actions prises par les acteurs du système éducatif ivoirien afin d'endiguer cette pandémie, au niveau de l'école.

2.1. L'école ivoirienne à l'ère de la COVID-19

Sous l'ère de la pandémie du COVI-19, le secteur de l'école est au ralenti à l'image de tous les autres secteurs. Et ce constat triste et amer est fait dans la première déclaration de l'AGEECI lors de l'arrivée de la pandémie, en ces termes :

Mesdames, Messieurs, Camarades élèves et étudiants, cela fait bientôt un mois que tout est au ralenti dans notre pays. Cela est dû comme nous le voyons et savons tous à la pandémie du COVID-19, déclarée comme une urgence sanitaire mondiale par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Et malheureusement, l'école ivoirienne n'est pas en marge du ralentissement de tous les secteurs d'activités.

La présence dans le pays de cette pandémie qui touche à tout et tous sur son passage a nécessité, de la part du mouvement étudiant ivoirien plusieurs interrogations sur l'état de l'école ivoirienne. Et cette problématique que pose l'AGEECI dans sa déclaration le prouve clairement : « Quel visage présente l'école en Côte d'Ivoire, depuis le premier cas confirmé du COVID-19, le 11 Mars 2020 jusqu'à ce jour 08 Avril ? »

À cette problématique, « l'AGEECI dans son rôle de défense des droits et devoirs des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire » donne des réponses quant à « ce qu'est devenue et devient l'école ivoirienne en un mois ». Pour cela, elle annonce qu'en la date du « lundi 16 mars 2020, c'est-à-dire 5 jours après le 1er cas confirmé du COVID-19, dans (le) pays ; il eut une réunion extraordinaire du Conseil National de Sécurité (CNS) présidé par le Président de la République, son Excellence Monsieur Alassane Ouattara ». Ce conseil qui « avait un seul point à l'ordre du jour : La situation de la pandémie du COVID-19 en Côte d'Ivoire » a pris « plusieurs décisions (...) afin de stopper la propagation de la maladie à coronavirus 2019 ... Au nombre de celles-ci, figurent la fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur pour une période de 30 jours à compter du 16 mars à minuit. Et depuis lors, l'école est arrêtée dans l'espoir de reprendre 30 jours plus tard. » (Discours 1)

Ici, nous voyons une association qui pour le bien-être de sa corporation suit l'actualité politique ou sanitaire depuis la survenue de la pandémie. Ceci s'explique par l'exactitude de la date qu'elle donne et le contexte dans lequel se prend la décision de fermeture de tous les établissements. Et c'est en ce sens qu'elle est à mesure de dire ce que devient l'école ivoirienne sous la COVID-19. : « En effet, la situation réelle de l'école ivoirienne a été mise à nue, en cette année 2020, avec cette pandémie du coronavirus. Au fait, la crise sanitaire du COVID-19 a révélé au monde entier et aux Ivoiriens toute composante ou tout bord compris, la faiblesse de notre système éducatif. » (Discours 4). Donc on aperçoit de ce pan du discours de l'AGEECI un affaiblissement du système éducatif ivoirien en période du COVID-19. Cette faiblesse se situe, selon elle, au niveau social et académique. Au niveau académique, pour elle,

Lorsque la COVID-19 est survenue en mars 2020, nous avons assisté à la fermeture immédiate de tous les établissements d'enseignement préscolaire, scolaire, secondaire et supérieur. Cela a posé l'équation de sauvegarde de l'année scolaire et universitaire avec acuité aux autorités en charge de l'éducation (...) Quant au supérieur, aucune initiative pour la continuité pédagogique n'a été prise jusqu'à la décision de réouverture générale le 25 Mai 2020. Pourtant, lorsque les premiers cas du COVID-19 se signalaient, la quasi-totalité des départements de nos universités publiques étaient encore à l'année universitaire 2018-2019. Quant aux grandes écoles, l'année 2019-2020 venait à peine d'être entamée.

Au niveau social, voici le constat que fait l'AGEECI :

La COVID-19 aura montré la mauvaise qualité des prestations des Centres Régionaux d'Œuvres Universitaires. Car on a assisté à une aggravation des conditions de vie et d'étude des étudiants parce que dès l'annonce de la décision de fermeture des établissements le 16 mars 2020, les CROU se sont empressées de fermer les restaurants universitaires, d'autres ont même libéré les étudiants. Ce n'est qu'après, ceux d'Abidjan et Bouaké rouvriront mais limiteront leur prestation. Si Abidjan et Bouaké avaient ouvert, ceux des autres villes universitaires sont restés fermés sans mesures d'accompagnement pour les étudiants. Outre toutes ces difficultés auxquels ont été confrontés l'ensemble des étudiants, il faut ajouter le retard jusqu'à ce jour dans le paiement des bourses et la disparition du secours financiers au moment où être en possession de ce minimum s'avère plus que nécessaire pour les étudiants. Il ne faudrait pas oublier l'impunité des crimes en milieu

universitaire avec l'assassinat des étudiants à Korhogo et Daloa pendant cette année 2020.

Un tableau sombre, pouvons-nous lire de cette description faite de l'état de l'école ivoirienne sous la période du corona virus. Ainsi, « tous les acteurs du système éducatif (vont) se lancés dans la lutte contre la COVID-19 pour freiner sa propagation ». À ce niveau, il appert important de rappeler les mesures pour lutter contre la maladie.

2.2. Rappel des mesures pour lutter contre la COVID-19 à l'école ivoirienne

Pour endiguer la pandémie du COVID-19 à l'école, les autorités en charge du secteur éducation-formation, en Côte d'Ivoire, ont pris des mesures dont la fermeture de l'école, pendant un mois sur toute l'étendue du territoire national. Après ce, elles décideront de la réouverture progressive de l'école en commençant par les établissements de l'intérieur du pays :

Camarades élèves et étudiants, Chers camarades Ageecistes, guerriers de la cause noble, Mesdames et Messieurs, C'est avec une attention particulière que nous avons suivi l'adresse à la nation du chef de l'Etat le 07 Mai dernier. Et grande a été notre joie d'apprendre la levée de la mesure de fermeture de tous les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur à partir du 08 mai 2020 pour l'intérieur du pays. (Discours 2)

Après les villes de l'intérieur du pays, les écoles au niveau d'Abidjan rouvriront les portes, aussi : « Comme nous pouvons le constater, depuis le lundi 25 Mai 2020, les cours ont repris, officiellement, dans tout le pays ». Il est bien de savoir que durant la période de fermeture de l'école, l'Etat et certains particuliers faisaient des dons en vivres et non vivres aux étudiants. Cet extrait de discours 2 tiré du corpus vient corroborer notre affirmation : « En effet, comme nous le constatons depuis le premier cas déclaré en la date du 11 Mars 2020, l'Etat est engagé résolument dans la lutte contre cette pandémie. Cet engagement s'est traduit pour ce qui est de la masse estudiantine par des dons en vivres et non vivres aux étudiants des villes universitaires d'Abidjan, Bouaké et Daloa. De ce fait, l'AGEECI reste convaincue de l'engagement de l'Etat auprès de la masse scolaire et estudiantine de notre pays. »

Aussi comme mesure pour stopper la COVID-19 à l'école, il a été instauré par le ministère de tutelle le télé-enseignement que l'AGEECI dans son discours sur l'école ivoirienne en période de COVID-19 présente de la sorte :

Lancé le 03 avril 2020 dans les locaux du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile par Madame le Ministre Kandia Camara ; le télé-enseignement concerne pour l'instant les classes d'examens du primaire et du secondaire notamment CM2 ,3^e puis Tle. Il consiste à faire les cours via les chaînes de télévision RTI 1 et 2, radio CI, Fréquence 2 et des sites internet y compris celui du ministère. Au dire de Madame le Ministre, cela permettra la continuité des cours que les élèves suivaient avant le COVID-19.

Au niveau du supérieur il a été instauré des cours en ligne que l'AGEECI fustige, dans sa déclaration de fin d'année 2020, en ces termes : « Des cours en ligne au supérieur qui ne respectent pas les normes pédagogiques »

Comme on le note, plusieurs mesures sont prises à l'école ivoirienne pendant la période du COVID-19 dont la principale fut sa fermeture par l'Etat de Côte d'Ivoire car affaiblie. Ceci montre l'impact de cette pandémie sur l'école et y partant tout le pays comme signifié dans ce passage extrait du discours 1 : « En somme, le visage présenté par l'école ivoirienne en moins de 30 jours est celui d'une personne désemparée tant dépassée par les affres de l'existence. » Si pour des mesures de protection de la population l'Etat a pris la difficile décision de fermer l'école ; quel est donc l'enjeu de l'engagement de l'AGEECI dans la lutte contre la pandémie du COVID-19 ?

3. S'engager dans la lutte contre la pandémie du COVID-19 : quel enjeu pour l'AGEECI ?

L'engagement dans le discours ou pour parler comme Patrick Charaudeau (2006), l'identité discursive d'engagement

amène le sujet, contrairement au cas de la neutralité, à opter (de façon plus ou moins consciente) pour une prise de position dans le choix des arguments ou le choix des mots, ou par une modalisation évaluative apportée à son discours. Cette attitude est destinée à construire l'image d'un sujet parlant «être de conviction». La vérité, ici, se confond avec la force de conviction de celui qui parle, et celle-ci est censée influencer l'interlocuteur. Tout cela au service d'une attitude démonstrative en imposant à l'autre des arguments et un certain mode de raisonnement, que celui-ci devrait accepter sans discussion. Car il s'agirait ici d'une vérité incontournable, indépendante des sujets qui la défendent, et à laquelle tout un chacun doit se soumettre.

En effet, vu du nombre de mort exponentiel que faisait le COVID-19 dans les pays asiatiques, européens et américains ; il a été juste pour une organisation soucieuse du bien-être de l'école et y partant de la masse scolaire et estudiantine, comme l'AGEECI, de ne pas adopter la neutralité mais s'engager dans la lutte contre cette pandémie à travers ses discours. De ce fait, quelles sont les actions qui ont été menées et quelles perspectives pour une école avec zéro COVID-19 à l'école ? Telles sont les questions auxquelles, la dernière partie de cette étude répond.

3.1. Les actions de l'AGEECI durant la COVID-19

Pendant la période du COVID-19, l'AGEECI a mené maintes actions. Et celles-ci ont été entamées juste après la fermeture de l'école dans l'optique, selon elle de venir en aide aux autorités éducatives, mais précisément l'Etat :

En attendant cette reprise de l'école, pour venir en aide à l'Etat, tous les acteurs du système éducatif se sont lancés dans la lutte contre le COVID-19 pour freiner sa propagation. L'AGEECI pour sa part a lancé à travers une déclaration effectuée juste au lendemain de cette décision de fermeture des établissements une campagne de sensibilisation dénommée "CoronaAttitude" (Discours 1)

Cette campagne a consisté

à instruire et exhorter l'ensemble des élèves et étudiants de notre pays sur l'attitude à adopter à travers le respect des mesures barrières,

quotidiennement, par une communication via les réseaux sociaux. Aussi aller vers les élèves et étudiants y compris la population civile pour leur expliquer le bienfondé des mesures, approcher les autorités administratives afin de se mettre à leur disposition pour une sensibilisation tout en sollicitant des aides pour les élèves et étudiants, etc. (Discours 1)

Outre cette campagne de sensibilisation, l'AGEECI n'a cessé de multiplier des déclarations qui avaient pour thème principal la question de COVID-19. Et dans ces déclarations, elle lançait chaque fois des appels aux respects des mesures barrières comme le montre le discours lors de la reprise générale :

En effet, lorsque la décision de fermeture se prenait le 16 Mars 2020, nous étions à six cas confirmés et zéro décès. Mais au soir de la première semaine de cette reprise générale, malheureusement, nous sommes à 2750 cas confirmés, 1370 guéris et 32 décès. C'est donc dire qu'avec cette reprise générale, nous devons tous redoubler de vigilance car si la COVID-19 est générale, la santé est certes personnelle.

Dans cette intervention, l'AGEECI se réjouit certes de la réouverture de l'école, mais attire à la fois l'attention de tous afin de redoubler de vigilance parce que le nombre de contamination ne fait qu'augmenter. Voilà pourquoi avant de lancer l'appel qui suit, elle note que malgré l'engagement de tous dans la lutte contre cette pandémie, la maladie ne fait qu'avancer :

Avec un tel engagement des acteurs du système éducatif, non seulement, mais aussi de l'Etat dans son entièreté, nous pensions certainement stopper la propagation du COVID-19. Malheureusement que non !!! Le coronavirus avance à pas de leuk dans notre pays faisant jusqu' au 08 Avril 2020 tristement 3 décès, 384 cas confirmés et 48 guéris. C'est le moment, une fois encore, pour l'AGEECI d'appeler les élèves et étudiants de Côte d'Ivoire et toutes les autres strates de populations vivant sur le sol ivoirien, au respect des mesures barrières. (Discours 1)

Egalement comme action menée en période COVID-19, cette association du mouvement étudiant ivoirien a sollicité l'aide des autorités afin de faire des dons aux étudiants de Korhogo et Man qui pour elle ; étaient oubliés dans les dons. Cela est clairement visible dans la déclaration à l'occasion de la fin d'année 2020 :

En effet, avec la survenue du COVID 19, l'AGEECI a engagé des actions de sensibilisation dans la lutte contre cette pandémie dans les villes universitaires de Korhogo, Daloa et Man lors du pic de la maladie, en Côte d'Ivoire. Aussi, elle n'a cessé de lancer des appels à l'aide aux étudiants en vivres et non vivres de ces trois villes pendant la pandémie lorsqu'ils étaient oubliés par l'Etat et des donateurs contrairement aux étudiants d'Abidjan et de Bouaké.

Au-delà de simple sollicitation pour venir en aide aux étudiants, l'AGEECI est restée sur le terrain de lutte et fidèle à son orientation syndicale en dénonçant certains faits qui portent atteintes aux intérêts matériels et moraux des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire. Pour cela, elle

a fustigé l'assassinat des étudiants à Korhogo et Daloa puis en a réclamer aux autorités sécuritaires vérité et justice. Avec la rumeur du Doctorat qui passerait probablement à 590.000F en lieu et place de 60.000F et le retard dans l'attribution des cités universitaire d'Abidjan ; l'AGEECI a pris son bâton de pèlerin en allant auprès des autorités compétentes pour s'en acquérir de plus amples informations et aussi faire des propositions à ces dernières. A la

rentrée scolaire 2020-2021, constatant une hausse inhabituelle des frais annexes et de Coges, l'AGEECI à travers ses fédérations du Tonkpi et du Poro puis la section du supérieur de Cocody a trouvé judicieux d'aller aux informations près des établissements concernés et en demander la justification.

3.2. *Quelles perspectives de l'AGEECI pour une école ivoirienne avec zéro COVID-19 ?*

Les perspectives de l'AGEECI pour une école ivoirienne avec zéro COVID-19 se sont effectuées par des observations et recommandations qu'elle a faites. En effet, pour ce qui est des observations, cette association a durant la période du COVID-19 remarqué lors de la reprise générale des cours sur toute l'étendue du territoire que certaines compagnies de transports avaient augmenté le prix des tickets. De la sorte, ceci rendait difficile la tâche aux élèves, étudiants et enseignants qui étaient venus sur Abidjan de se retourner dans les villes de l'intérieur. Aussi des cache-nez qui devraient être partagés gratuitement à la population faisaient objet de vente sur le marché. Voici la preuve de notre assertion :

Mais sur le terrain, nous constatons : La vente des cache-nez à hauteur de 500f dans certains établissements scolaires à l'intérieur du pays. Les frais de transport entre Abidjan et l'intérieur du pays ont fortement augmenté. Nous prenons l'exemple des villes universitaires Abidjan-Korhogo, Abidjan-Man qui étaient 8100F est passé à environ 13000F, Abidjan-Bouaké, Abidjan-Daloa qui était à 5000F est passé à environ 10000F, etc. Et ce qui est étonnant, c'est que même les ministères de tutelle organisent des convois qui se font à ce prix. (Discours 3)

L'AGEECI a de ce fait, condamné ces agissements : « l'AGEECI en tant qu'association soucieuse du bien-être de l'élève et l'étudiant ivoirien, condamne fermement toutes ces personnes et compagnies de transport de moralités douteuses qui se servent de cette reprise pour se faire de l'argent sur le dos de l'élève et l'étudiant ivoirien ». En le faisant, l'enjeu pour l'AGEECI est de se construire un ethos [« l'image de soi que le locuteur construit dans son discours pour exercer une influence sur son allocutaire » (Ruth Amossy, 2014).] de syndicat proche un peu plus de sa corporation, lors de la reprise. C'est pourquoi afin d'assurer une bonne reprise, elle fait des propositions pour le bien être des élèves et étudiants. Prenons les exemples qui suivent :

Exemple 1

Par ailleurs, elle exhorte et encourage l'Etat à créer plusieurs centres de dépistage dans tout le pays surtout à Abidjan puisque c'est l'épicentre de la pandémie. Car l'expérience des pays dont le nombre de cas confirmés avance désormais à pas de caméléon tel la France, l'Italie ou la Chine démontre que seul le dépistage précoce de la population a permis de ralentir la propagation de cette pandémie. (Discours 1)

La distribution gratuite des masques et de gel hydro-alcoolique aux élèves et étudiants surtout aux étudiants de l'université de Man et Korhogo car ceux-ci ont été totalement oublié lors des remises de kits sanitaires aux étudiants de notre pays. (...) La mise à l'entrée de chaque établissement scolaire, secondaire et devant chaque amphithéâtre, salle de TD et TP des seaux pour le lavage obligatoire des mains. Le port obligatoire des cache-nez pendant les

cours (...). La construction de centre de dépistage et de traitement du COVID-19 dans les districts sanitaires à l'intérieur du pays (Discours 3)

Dans cet exemple, elle montre qu'elle se soucie de la santé de sa corporation en période de COVID-19. En ce sens, en perspective, pour une reprise sans infection à l'école, elle en appelle à l'Etat de Côte d'Ivoire en lui faisant des propositions.

Exemple 2

L'AGEECI pour sa part, souhaiterait que dans un souci de sauvegarde de l'année scolaire 2019-2020, en fonction de cette situation sanitaire, le MENETFP puisse proroger le calendrier scolaire initial arrêté dans la décision n°4308/MENETFP/CAB du 05 août 2019 portant découpage de l'année scolaire 2019-2020 (Discours 1)

La reprise des programmes au primaire et au secondaire là où c'était bien avant la pandémie car le téléenseignement a limité la formation des enfants de ce pays (...) Pour une bonne continuité pédagogique, il faut une reprise d'abord avec les facultés et ou niveaux à petit effectif, dans nos universités publiques. (Discours 3)

Au niveau de cet exemple, nous découvrons une organisation qui est ancrée à relever le niveau du système éducatif qui est affaiblie pendant la pandémie, à travers ses perspectives. Elle est soucieuse de la qualité de formation mais aussi de ce qu'il faut faire afin d'éviter une année blanche sous la COVID-19. Pour toutes ces raisons, ses perspectives sont la prorogation de l'année académique.

Exemple 3

Puisqu'une seule brindille de balai ne peut balayer toute la maison ; nous demandons aux ministères en charge de l'école ivoirienne d'associer réellement tous les acteurs (associations d'élèves et étudiants, syndicats d'enseignants, ONG de la société civile, etc) afin qu'ensemble nous puissions sauvegarder l'année scolaire 2019-2020 comme cela s'est fait l'an dernier suite à la grève généralisée des enseignants (Discours 1)

L'association de tous les acteurs du secteur éducation formation (associations d'élèves et étudiants, syndicats d'enseignants, ONG de la société civile, etc.) afin qu'ensemble nous puissions trouver et appliquer des modalités pratiques pour une reprise dans le strict respect des mesures barrières du COVID-19. (Discours 3)

Ici, on voit clairement une volonté manifeste de l'AGEECI de proposer aux autorités en charge de l'éducation dans le pays d'associer toutes les entités de ce système. Cela pourrait permettre une lutte efficace contre la maladie afin de l'éviter à l'école. Si une telle perspective à l'avantage d'être faite ; il en demeure pour autant de faire des propositions pour ces élèves et étudiants qui reprennent la route de l'école afin d'améliorer leurs conditions sociales. C'est en ce sens que l'exemple qui suit trouve toute sa place, dans cette étude.

Exemple 4

Ainsi, nos recommandations sont :

Que l'Etat prenne des sanctions contre toutes ces compagnies qui haussent les frais de transport y compris les administrateurs ministériels et ou universitaires qui organisent des convois au prix non ordinaire. Que l'Etat accorde une réduction de 50%

des frais ordinaires de transport à l'ensemble des élèves et étudiants qui sortent d'Abidjan ou y rentrent ou tout simplement organise des convois gratuits pour les élèves et étudiants. Qu'en cette reprise, les différents Centres Régionaux des Œuvres Universitaires (CROU) fassent une exonération des loyers des mois d'avril à juillet 2020 pour les étudiants en cité universitaire

Mais la perspective qui révèle l'enjeu du rôle joué par ce syndicat pour zéro COVID-19 à l'école est que « l'AGEECI, (...) appelle l'ensemble des élèves et étudiants au strict respect des mesures barrières du COVID-19. »

Conclusion

Au demeurant, de cette analyse effectuée sur le rôle joué par le mouvement étudiant ivoirien dans la lutte contre la pandémie du COVID-19, il convient de retenir les aspects suivants. Tout d'abord nous avons opté pour l'AGEECI dans notre étude en ce sens que parmi l'ensemble des organisations du mouvement étudiant ivoirien, ce syndicat a produit plusieurs déclarations qui pouvaient faire objet d'exploitation. De l'analyse du corpus, il ressort que le mouvement étudiant ivoirien a joué un rôle prépondérant dans la lutte contre la pandémie au niveau de l'école, lors du pic de la pandémie. Il s'est consacré dans la sensibilisation autour de la maladie dans l'optique de venir en aide aux acteurs du système éducatif. Particulièrement, tout le long que dure la pandémie, l'AGEECI a montré qu'elle a un impact négatif sur le système éducatif et surtout met à nu la vulnérabilité des conditions de vie et d'études des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire. De ce fait, l'enjeu principal de son engagement dans cette lutte est de se construire un ethos de syndicat qui se rapproche de sa corporation afin d'être leur porte-voix idéal auprès des autorités compétentes et de l'opinion publique non seulement, mais aussi appeler la masse scolaire et estudiantine au strict respect des mesures barrières afin d'avoir une école ivoirienne avec un faible taux de contagion au COVID-19.

Références bibliographiques

- AMOSSY Ruth, 2014, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- BARRY Alpha Ousmane, *Les bases théoriques en analyse du discours*, en ligne sur <http://www.infoamerica.org>.
- CHARAUDEAU Patrick, 2006, *Identité sociale et identité discursive, le fondement de la compétence communicationnelle* Niterói, n. 21, p. 33-34, 2. sem.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

GAMBA Fiorenza, NARDONE Marco, RICCIARDI Toni, CATTACIN Sandro (dir.), 2020, COVID-19, Le regard des sciences sociales, Éditions Seismo, Sciences sociales et questions de société SA Genève et Zurich.

GUEDE One Enoc, AKOUE Amiry Saint-Luc Dieudonné, KOUASSI Konan et ASSI-KAUDJHIS Joseph P., 2017, Mouvements estudiantins et enjeux territoriaux à l'échelle de l'espace universitaire de Bouake et de Daloa, Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes, Numéro 1.

MAINGUENEAU Dominique, 1987, Nouvelles tendances en analyses du discours, Paris, Hachette.

TIEGBÉ Amani, 2018, Étudiant, syndicat et engagement politique, ffhal-01847156v2ff
Statut et règlement intérieur de l'AGEECI